



# Yémen : des incidents de sécurité et des menaces amènent le CICR à transférer 71 membres de son personnel hors du pays

Déclaration

| 07 JUIN 2018

**Déclaration du directeur des opérations du CICR, Dominik Stillhart**

Genève (CICR) – Suite à une série d'incidents et de menaces, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a transféré 71 de ses collaborateurs hors du Yémen et devra donc réduire ses activités humanitaires notamment dans le domaine des soins chirurgicaux, des visites aux détenus, de l'approvisionnement en eau potable et de l'assistance alimentaire.

Présent au Yémen depuis 1962, le CICR observe aujourd'hui des tendances préoccupantes. Ces dernières semaines, nos activités ont été bloquées et notre personnel a subi des menaces et a été directement pris pour cible. Il y a clairement une volonté d'instrumentaliser notre organisation sur l'échiquier du conflit. Le CICR tient toutes les parties responsables de la sécurité de son personnel.

Si notre délégation au Yémen a déjà subi des menaces à de nombreuses reprises par le passé, nous ne pouvons accepter qu'elle s'expose à des risques supplémentaires dans les circonstances actuelles, moins de deux mois après l'assassinat d'un de ses collaborateurs. La sécurité de notre personnel, qui se trouve à subir des intimidations de la part des parties au conflit, constitue une condition préalable non négociable à notre présence et à notre action au Yémen ainsi qu'une priorité absolue.

Le CICR appelle toutes les parties au conflit à lui fournir des garanties concrètes et réelles afin qu'il puisse poursuivre son action au Yémen. Il espère pouvoir ainsi continuer à agir pour prévenir et alléger les souffrances des personnes prises dans le conflit. Mais pour cela,

il a besoin du plein accord de toutes les parties au conflit reposant sur des garanties solides.

Depuis plus de cinquante ans, le CICR s'emploie au Yémen à aider les victimes des conflits armés et de la violence, parmi lesquelles les personnes déplacées, les familles des personnes disparues, les détenus, les victimes de mines et tous ceux qui ont besoin de soins de santé à Sanaa, Aden, Taïz, Saada et Hodeïda. Ses activités reposent sur les principes de neutralité et d'impartialité et sont axées sur les seuls besoins des victimes, qui sont traitées sans faire de distinction.

**Informations complémentaires :**

**Marie Claire FEGHALI, CICR Genève, tél. : +41 79 536 92 31**

**Adnan HIZAM, CICR Sanaa, tél. : +967 73 372 165**

**Ralph El Hage, CICR Amman, tél. : +962 7 7845 4382**

